

**Communiqué - Pour diffusion immédiate**

## **Mine à ciel ouvert sur le Mont-Royal ? La compagnie RoyalOr souhaite acquérir les droits miniers du Mont-Royal**

**Montréal, le 11 mai 2009.** La compagnie minière RoyalOr ([www.royalor.com](http://www.royalor.com)) souhaite compléter aujourd'hui l'acquisition d'un claim minier couvrant une grande proportion du parc du Mont-Royal, en plein coeur de la ville de Montréal, dans le but d'y développer une grande mine à ciel ouvert riche en minéraux industriels et présentant un excellent potentiel aurifère.

« La société RoyalOr est en fait composée par des membres de plusieurs communautés affectées par des projets de mines à ciel ouvert impliquant des sociétés minières canadiennes », nous expliquent Daviken Studnicki-Gizbert, professeur à l'Université McGill. « Ces personnes viennent de nombreux pays étrangers, tels que le Mexique, le Honduras, le Chili, et la Papouasie Nouvelle-Guinée, mais aussi du Québec », ajoute-t-il.

En initiant un projet de mine à ciel ouvert qui détruirait ultimement le parc le plus célèbre de Montréal, les membres de RoyalOr souhaite illustrer le type de soutien légal et gouvernemental dont bénéficient les sociétés minières canadiennes tant ici au Canada qu'à l'étranger. Ils espèrent donner aux Montréalais l'opportunité de comprendre ce que signifie se lever un matin avec une société minière affairée à explorer le terrain et à détruire leur paysage et leur communauté.

« En se portant acquéreur du Mont-Royal, nous voulons pousser les Montréalais à condamner les torts causés par les sociétés minières canadiennes sur nos terres et nous espérons qu'ils seront ainsi plus attentifs à ces conflits ici au Canada » affirme Sergio Campusano, de la Valle del Huasco, au Chili.

Comme l'explique Albadina Carmona, de la communauté Diaguita dans la Valle del Huasco au Chili: « Ces sociétés minières viennent sur nos terres détruire notre patrimoine, consommer et polluer nos ressources naturelles. En tant que peuple autochtone, nous ne voulons pas que ces sociétés nous envahissent et détruisent les bases de nos traditions et nos économies familiales ».

S'il est vrai que l'installation d'une mine à ciel ouvert à Montréal peut paraître insolite, elle représente la réalité imposée par des sociétés minières canadiennes à de nombreuses communautés de par le monde. Sur tous les continents, des minières canadiennes sont, ou ont été accusées par des citoyens de détruire leur milieu, leur écosystème et la santé globale de leur communauté afin de satisfaire leur inlassable quête de minéraux et de profits. La compagnie New Gold a ainsi déjà détruit la majeure partie du mont Cerro San Pedro, pourtant reconnu comme site patrimonial d'importance au Mexique. À Malartic, au Québec, la compagnie Osisko a déjà procédé au déplacement des populations avant même d'avoir complété les audiences publiques et obtenu les autorisations gouvernementales. À Marmato en Colombie, la société Colombia Goldfields applique des pratiques similaires. Des dizaines des cas de pratiques abusives, irrespectueuses des lois nationales, des droits humains et des droits citoyens ont été rapportés au cours des dernières années.

« La mine de Porgera détruit notre terre, notre eau, notre sécurité et notre auto-suffisance alimentaire », explique Jethro Tulin de l'Akali Tange Association, une organisation luttant pour le respect des droits humains en Papouasie Nouvelle Guinée. Jethro a signalé qu'en ce moment même, « les autochtones propriétaires de terres au voisinage de la mine à ciel ouvert de Barrick Gold sont violemment expropriés par la police et les militaires ».

Selon les membres de RoyalOr, le problème commence ici au Canada où des centaines de sociétés minières reçoivent des dizaines, voire des centaines de millions de dollars de financement de la part de nos fonds de pensions tels que le Régime de pension du Canada ou la Caisse de dépôts et de placement du Québec. Les sociétés tirent également un grand avantage des incitatifs fiscaux et des règles permissives en vigueur aux bourses de Toronto et de Vancouver. Elles bénéficient également d'un soutien financier actif de la part du Gouvernement canadien via Exportation et Développement Canada, l'agence canadienne de développement international (ACDI), et un soutien diplomatique à l'étranger.

### **Des pistes de solutions**

De l'avis des organismes participant au rassemblement, des solutions sont possibles pour améliorer le sort des communautés affectées par les minières canadiennes ici, comme à l'étranger : 1) réformer les lois minières, 2) assurer l'imputabilité des compagnies canadiennes à l'étranger, en soutenant notamment l'approbation et l'amélioration du projet C-300 au fédéral et 3) faire place au débat public sans crainte de poursuites abusives (« SLAPP »), en appuyant l'adoption rapide du projet de loi no.9 du gouvernement du Québec.

-30-

#### **Pour information :**

- Daviken Studnicki-Gizbert, de la *Coalition québécoise sur les impacts socio-environnementaux des transnationales en Amérique Latine*, 514.398.4251 [daviken.studnicki-gizbert@mcgill.ca](mailto:daviken.studnicki-gizbert@mcgill.ca)
- Ugo Lapointe, Forum de l'institut des sciences de l'environnement et coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* 514.708.0134, [ugolapi@yahoo.com](mailto:ugolapi@yahoo.com)
- Christian Simard, Nature Québec, 418.933.2031, [christian.simard@naturequebec.org](mailto:christian.simard@naturequebec.org)

#### **Personnes ressources :**

1. **Lois minières** : U. Lapointe, Forum de l'Institut des sciences de l'environnement, 514.708.0134, [ugolapi@yahoo.com](mailto:ugolapi@yahoo.com); W. Amos, Écojustice, 613.562.5800 p.3378, [wamos@ecojustice.ca](mailto:wamos@ecojustice.ca)
2. **Imputabilité des compagnies canadiennes à l'étranger** : C. Duhamel, Clinique internationale de défense des droits humains de l'UQAM. 514.987.3000 poste 3892; [catherine.duhamel@videotron.ca](mailto:catherine.duhamel@videotron.ca)
3. **Poursuites abusives de type « SLAPP »** : G. Ferland-Gagnon, Regroupement des groupes écologistes, 418-681-3594, [projets@rqge.qc.ca](mailto:projets@rqge.qc.ca)

La coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!* a vu le jour au printemps 2008 et est aujourd'hui constituée de plus d'une douzaine d'organismes représentant plusieurs milliers de membres en région et au Québec. La coalition s'est donnée pour mission de revoir la façon dont on encadre et développe le secteur minier au Québec, dans le but de promouvoir de meilleures pratiques aux plans social et environnemental.